



Ligue Auvergne-Rhône-Alpes des Échecs

Fédération Française des Échecs

Assemblée Générale du 23 février 2025

Compte-rendu

Georges Bellet ouvre la séance à 13h35 et remercie les participants.

88 clubs avaient droit de vote.

39 clubs sont présents ou représentés soit 44,3 %

154 voix sont représentées sur un total de 267 soit 57,67 %

I. **Approbation du PV de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 février 2024**

Aucun participant n'a de remarque à faire sur ce dernier, qui était disponible en ligne.

🗳️ Vote : Pour : unanimité Abstention : 0. Contre : 0.

II. **Rapport moral**

Le Président *Georges Bellet* fait la lecture du [rapport moral](#).

Il souligne la nouvelle progression du nombre de licences qui atteint désormais le chiffre de 7934 au 31/08/2024 ; Ceci constitue une augmentation de près de 20 %, après les +27 % de la saison précédente. Ce sont des taux 2 fois supérieurs à ceux de la moyenne de la FFE. Ceci a également contribué à la bonne santé financière de la ligue qui a enregistré un solde positif de 6877,08€ sur l'exercice 2024.

Il observe que c'est la dernière AG du mandat et que lui-même va se retirer et passer la main. Il remarque les progrès immenses qui ont été faits depuis la création de la nouvelle ligue Auvergne-Rhône-Alpes, laquelle n'avait que 4300 licenciés lors de sa fondation en 2016. Cette augmentation considérable de +85 % du nombre de licences est due aux politiques qui ont été mises en œuvre sur l'ensemble du territoire, dans la lignée des avancées institutionnelles de la FFE : création d'un championnat de ligue jeunes unifié, politique en faveur des scolaires, actions de formations diversifiées etc.

Par ailleurs, la ligue s'est préoccupée des comités départementaux, puisqu'elle a contribué à la renaissance de 2 CDJE, ceux de l'Allier et de la Haute-Loire.

Enfin, Georges Bellet exprime sa satisfaction et sa fierté devant le travail accompli, et il remercie toutes celles et ceux qui l'ont accompagné durant ces 2 mandats

Il n'y a pas d'intervention ni de question au sujet du rapport moral.

• Vote : Pour : 147 Abstention : 0. Contre : 5.

(un club porteur de voix est arrivé après le vote)

III. Rapport financier

La trésorière *Françoise Ringot* présente le rapport financier de l'exercice.

- Suivi du budget : ce document met en relation le projet de budget de l'année écoulée avec le résultat final ; il montre ainsi l'écart entre les prévisions et le budget réalisé. Les recettes ont été conformes aux prévisions à 2000€ près sur un budget total de plus de 70k€. Les dépenses quant à elles sont inférieures aux prévisions de 10k€ en raison notamment du stage haut niveau jeunes qui devait être fait sur 2024 et qui va être fait juste après le championnat de ligue jeunes. Les dépenses liées au stage seront donc sur le budget 2025.
- Compte de résultat : il présente un excédent de 6877,08€, du principalement au report des dépenses du stage haut niveau jeunes sur l'exercice 2025 comme expliqué précédemment.

Miguel Calin (Eybens) demande si la ligue peut participer au financement de stages avec des GMI de renom genre Dorfman ou autre.

Alain Saint Arroman répond que la ligue finance des projets de ligue. Un stage organisé par un club n'est pas un projet de ligue.

Mathieu Parry (Cluses) explique qu'il y a un pôle jeunes dans son département (74) et demande si la ligue ne pourrait pas participer au financement de ce genre de stage. *Jérôme Valenti* remarque que dans son département (Drôme), il existe également un pôle d'excellence.

Didier Pascal répond que chaque échelon doit trouver les ressources pour financer les actions qui relèvent de son niveau de compétence territorial.

Eric Monmaille (Chambéry) pose une question au sujet de mini bus mis à disposition des clubs par la Région.

Didier Pascal répond qu'effectivement c'est le cas, il faut demander à la Région, mais qu'il faut être prudent car si les bus sont bien mis à disposition des clubs, ceux-ci doivent ensuite en assumer la garde ainsi que tous les frais, assurance, entretien, réparations, etc, ce qui peut se révéler vite très onéreux.

Miguel Calin pose une question au sujet de Class'Echecs, de l'enregistrement sur connect, et du financement des kits.

Concernant les demandes de kits, il lui est répondu que le mieux est de contacter les personnes qui s'en occupent au siège fédéral, notamment Hugo Tournemille. Concernant le financement, il n'a pas été prévu de financement supplémentaire de la ligue pour cette année.

- [Compte de Bilan](#) : Il est rappelé que le bilan exprime l'état du patrimoine à un instant « T ». Pour une association comme la ligue, ce sont exclusivement des disponibilités monétaires, lesquelles étaient de 39 835,31€ à la date de clôture des comptes, réparties entre 2267,39€ sur le compte courant et 37 567,92€ sur le compte d'épargne.
- [Budget prévisionnel](#) : compte tenu de l'augmentation du nombre de licences qui se poursuit en cette 1ère moitié de saison, les recettes prévisibles de licences sont en augmentation. On considère que les subventions ANS et Région vont rester à peu près stables ou vont peut-être diminuer très légèrement. Les dépenses du stage haut niveau jeunes sont actées sur le budget 2025.

Le tout constitue un budget prévisionnel de 72 500€, pratiquement égal au budget de 2024.

Au niveau des aides pour participer aux finales nationales, il sera attribué des enveloppes globales à partager entre équipes ou personnes participantes.

Les comptes de l'exercice 2023 sont soumis au vote de l'AG:

- Vote : Pour : 149 voix Abstention : 5. voix Contre : 0

Le quitus à la trésorière est soumis au vote de l'AG :

- Vote : Pour : unanimité

IV. Tarif des licences

Il est proposé de ne pas toucher au tarif de la part ligue des licences.

- Vote : Pour : unanimité Abstention : 0. Contre : 0.

V. Rapports d'activité

Les différents responsables techniques et responsables de secteurs présentent leurs rapports.

- [Jeunes](#) :

Matthieu Vieira fait le point complet sur le secteur.

Le championnat ligue des jeunes 2024 à Lozanne a connu un record de participation avec presque 300 jeunes comparé aux plus ou moins 250 habituellement. 46 clubs étaient représentés, et 229 garçons pour 67 filles.

Aux Championnats de France jeunes, la ligue ARA a eu 3 podiums : un titre de champion avec Tristan Breuil (Lyon Olympique Echecs) en U16, une 3^e place de Maël Mendoza (Saint Foy) en U16, et une autre 3^e place avec Camille Billot-Laillet (Corbas) en U10f. Notre ligue a terminé 3^e ex-aequo au classement des ligues, mais 4^e au départage (départage au 11^e échiquier!).

La finale des circuits rapides des jeunes d'est tenu à Loisin (74) avec 118 participants sélectionnés par leurs comités départementaux.

La N3 jeunes a vu la participation de 40 équipes réparties en 4 groupes. Pour le lyonnais, Calade 1^{ère} de son groupe accède à la N2 jeunes, et dans la ZID Dauphiné-Savoie, les matches de barrage ont vu l'équipe du club La Tour de Chartreuse accéder à la N2 jeunes.

A ce sujet, Matthieu Vieira remercie les volontaires qui se sont dévoués pour organiser les calendriers et gérer les groupes de N3 jeunes.

- **Formation** :

Didier Pascal rappelle que le secteur de la formation est en train d'être profondément restructuré suite à la création de l'Institut National de Formation de la FFE. La création d'un CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) Animateur d'Echecs va amener une vraie professionnalisation des intervenants.

Les diplômes « internes » à la FFE (DAFFE, DEFFE) vont continuer d'exister pour acquérir les compétences nécessaires dans un cadre bénévole.

Plusieurs stages ont eu lieu durant l'année 2024, notamment 2 DAFFE à Annemasse et à Grenoble, ainsi qu'un DEFFE à Corbas.

- **Arbitrage** :

Sylvain Wlassewitch : le nombre total des arbitre est en légère décruée en 2024, notamment en raison de la désactivation automatique des arbitres qui n'ont pas fait fait leur déclaration d'honorabilité. Il est rappelé que cette déclaration est obligatoire pour continuer à exercer, il suffit de co-

cher une case dans son espace personnel du site fédéral. 5 stages ont été organisés, 4 AFC (arbitres club) et 1 formation continue.

- **Technique** :

Thierry Delelis-Fanien observe que le nombre total de tournois homologué a décru légèrement en 2024 (-17 sur plus de 350), seul le nombre de tournois rapides ARA étant en légère augmentation.

En N4, il y avait 4 groupes pour 32 équipes. Il y a un 5^e groupe pour cette saison 2024/2025.

En R1, il y avait un total de 91 équipes, en forte augmentation comparé à 2023, réparties en 12 groupes géographiques. L'augmentation se poursuit cette année avec 106 équipes et 13 groupes. Une discussion est lancée sur l'avenir de la R1 au regard de cette croissance considérable.

Eric Monmaille (Chambéry) et *Guillaume Martinet (St Clair du Rhône)* pensent qu'il serait souhaitable de créer une Régionale 2. Le débat est complexe dans la mesure où certaines équipes de N4 sont très fortes, mais n'ambitionnent pas de monter en N4 faute d'effectifs suffisant pour avoir une équipe de 8, ce qui bloque la montée d'autres équipes et fausse d'une certaine façon le résultat sportif.

Didier Pascal pense qu'il revient aux comités départementaux de créer des divisions locales/départementales et d'assumer cette part de compétitions au lieu de tout laisser au niveau de la ligue. Cette solution pourrait présenter également des inconvénients selon *Eric Monmaille* qui estime que dans son département par exemple, il n'y aurait pas assez d'équipes pour envisager une division départementale. *Alain Saint Arroman* pense que dans ce cas de figure, 2 CDJE pourraient s'associer.

Le débat se prolongeant, il est demandé aux personnes concernées de prendre contact avec *Thierry Delelis* afin de trouver des ébauches de solutions acceptables pour les saisons à venir.

- **Femmes/Mixité** :

Aurélie Gouaty, responsable depuis juste un an, a pris en charge l'ensemble des compétitions de ce secteur qui était quelque peu en déshérence faute de bénévole pour s'en occuper. Elle a immédiatement recherché des clubs pour organiser les différentes compétitions, N2F, Coupe de la Parité et Trophée Roza Lallemand.

3 équipes de la ligue étaient présentes en N1F (Corbas, Lyon 1 et 2), et 8 ont participé à la N2F.

4 joueuses se sont qualifiées pour la finale du Trophée Roza Lallemand à Mulhouse.

En Coupe de la Parité, il y a eu 12 équipes réparties en 2 zones géographiques ; 2 se sont qualifiées pour la finale nationale (Oyonnax et Faucigny) et une a été repêchée (Chessnaz). Une 4^e a participé au titre d'équipe invitée par le club organisateur de la finale, Oyonnax.

- **Scolaires :**

Jean-Luc Lurvois détaille la participation aux championnats scolaires départementaux et note que la participation monte en flèche dans tous les départements, aussi bien en écoles qu'en collèges. Elle a doublé et même triplé dans certains départements. Toutes les finales académiques se sont tenues.

Dans les finales nationales, les établissements des Académies de la ligue font d'excellents résultats : l'école Nativité de Villeurbanne fini 3^e ex-aequo de la finale nationale des écoles, mais 4^e au départage, et le collège La Salle d'Annecy termine 4^e des collèges

VI. Questions diverses

- candidatures pour le Championnat de ligue des jeunes 2026 : normalement, c'est au tour de la ZID Auvergne de recevoir le championnat. *Pierre-Louis Dauphin* (Yssingaux - 43) se propose d'explorer la possibilité de la faire au Puy.
- Candidatures pour la finale du rapide jeunes : *Jérôme Valenti* propose de l'organiser à Romans.

La Président,
Georges Bellet



Le secrétaire,
Alain Saint Arroman

